

Image not found or type unknown



Voyage en thailande annulé : remboursement

Par **LUNA626**, le **30/11/2008** à **02:13**

Bonjour, Mon mari et moi avions prévu notre voyage de noce en Thaïlande, vu la situation actuelle, le voyageur annule le départ, mais ne nous propose qu'un avoir ou un report de destination, il se refuse au remboursement total du voyage. En a-t-il le droit? comment pouvons-nous faire afin de récupérer notre argent ??? merci